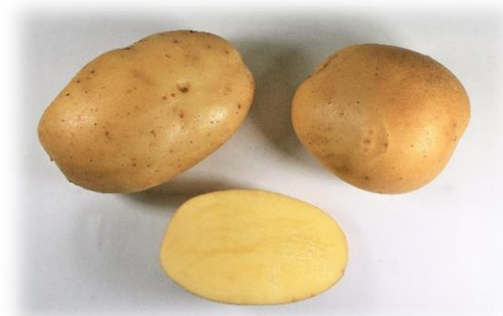


Variété : **BYZANCE**

Variété demi-précoce, de type consommation, aux tubercules oblongs et réguliers, peau jaune et chair jaune. Très bonne qualité culinaire et de belle présentation.



Caractères descriptifs, culturels et culinaires

Catégorie : Consommation
Maturité : DEMI-PRÉCOCE (Culture 85 à 115 jours)

IDEALE POUR :
TOUTES UTILISATIONS CULINAIRES

TUBERCULE

Oblong, peau jaune et chair jaune.

PLANTE

Floraison assez abondante, fleur blanche.

QUALITE

Qualité gustative : Bonne
Tenue à la cuisson : Bonne
Noircissement après cuisson : Nul
Aptitude à la conservation : Bonne
Teneur en matière sèche : 18-19%

RENDEMENT

Bon

CALIBRAGE

Proportion de
gros tubercules : Bon

SENSIBILITE AUX MALADIES

Mildiou du feuillage : Peu sensible
Mildiou du tubercule : Assez peu sensible
Virus Y : Peu sensible
Virus à l'enroulement : Peu sensible
Gale commune : Assez peu sensible
Nématode RO1-4 : Sensible

DEFAUTS DE TUBERCULE

Tâche de rouille : Très peu sensible
Cœur creux : Très peu sensible
Endommagements externes
(type crevasses) : Très peu sensible
Sensibilité aux chocs : Peu sensible

SENSIBILITE A L'EGERMAGE

Assez sensible

INSECTICIDES :

Choisir des insecticides type contact et ingestion avec alternance des familles chimiques. Privilégier la lutte préventive.

IRRIGATION :

Débuter l'arrosage au stade d'initiation des tubercules pour diminuer le risque de gale commune. Ensuite arroser assidûment et aussi souvent que possible afin d'accroître le rendement. Stopper l'arrosage assez longtemps à l'avance pour ne pas avoir de lenticelles ouvertes au moment du défanage.

MILDIOU :

Démarrer les traitements tôt de façon à obtenir une protection constante. Respecter les dosages en alternant les matières actives pour éviter les résistances. Prendre des produits peu ou pas lavables en cycle d'arrosage continu.

DÉFANAGE :

Avant le défanage, vérifier que les lenticelles soient bien fermées. Respecter les doses conseillées.

ARRACHAGE :

Faire très attention au moment de l'arrachage de façon à éviter les endommagements mécaniques.

SÉCURITÉ :

Respecter les délais de rémanence de tous produits appliqués avant la commercialisation.